

La biodiversité, nouvel enjeu paysager

Parmi les grands enjeux contemporains qui influencent l'évolution des paysages vauclusiens, la lutte contre l'érosion de la biodiversité porte des effets multiples dont on peut anticiper l'avènement.



Certains de ces effets vont dans le sens d'un confortement de toutes les "structures paysagères" majeures (les ripisylves particulièrement) qui constituent la charpente géographique de la future "trame verte et bleue" du département : celles du Rhône et de la Durance bien entendu, mais aussi, parfois réduites à l'état de vestiges de tout le réseau de rivières et ruisseaux à régime méditerranéen : le Calavon, l'Aygues, l'Ouvèze, etc.

Le réseau des Sorgues offre de ce point de vue une caractéristique différente ; c'est l'ensemble du territoire résultant du drainage au moyen-âge, d'anciens paluds, par un réseau anamorphosé de canaux, mayres et fossés, qui en tant que milieux humides (rares et précieux en région méditerranéenne) a vocation à préserver un maillage de structures végétales liées à l'eau. Le bocage comtadin en est l'expression actuelle, insuffisamment connue, appréciée, valorisée.

D'autres évolutions du paysage en réponse à l'érosion de la biodiversité contribueront à créer des paysages ou des aménagements plus contemporains :

- le maintien ou la régénération d'une richesse et d'une diversité faunistique et floristique conduit au développement de haies et de bandes enherbées en limites de parcelles,
- les cultures à sols enherbés se substituent aux cultures à sols nus,
- des corridors écologiques qui mettent en réseau les grandes réserves biologiques du territoire (réserves de biosphère du Ventoux et du Luberon, Monts de Vaucluse, Alpilles etc.) viendront défragmenter ce territoire en traversant les vallées (Calavon, Durance) aujourd'hui devenues des obstacles aux déplacements des espèces par l'accumulation d'infrastructures linéaires, telles les routes, les autoroutes ou les voies de chemins de fer.



Certaines de ces continuités ne pourront être rétablies que par l'aménagement d'ouvrages de franchissement (inférieur ou supérieur) dont les incidences sur le paysage devront être anticipées. Cette question de la biodiversité, comme les autres questions sectorielles, aura un impact sur l'évolution des paysages vauclusiens. Les blocs diagramme schématisant les structures paysagères de chacune des [16 unités paysagères du département](#) serviront de "cahier des charges" morphologiques à ces transformations.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Hôtel du Département

Rue Viala - 84909 Avignon Cedex 09